

En tant qu'administratrices et administrateurs de l'université de Reims Champagne-Ardenne (URCA), nous sommes aujourd'hui appelés à nous prononcer sur le budget 2025 de l'établissement, et ce dans un contexte de crise financière pour notre université liée à des mesures imposées par l'Etat aux établissements d'enseignement supérieur sans compensation. Malgré les mesures immédiates déjà prises depuis plusieurs semaines et les efforts soutenus de l'ensemble de notre communauté universitaire, nous faisons face aujourd'hui à une situation critique. Cette situation est notamment le résultat de contraintes budgétaires et de mesures RH non compensées depuis plusieurs années qui ont progressivement impacté le fonds de roulement de l'URCA et pèsent désormais lourdement sur notre établissement.

Le conseil d'administration de l'université de Reims Champagne-Ardenne exprime sa plus vive inquiétude sur les conséquences du désengagement de l'Etat vis-à-vis des universités. La non-compensation par l'Etat de diverses décisions RH a augmenté considérablement le coût de la masse salariale et entraîne désormais une dégradation conséquente des indicateurs du budget initial 2025 de notre établissement.

Les mesures immédiates mises en œuvre par l'établissement dans le cadre de ce budget impactent notre université (diminution de 20% des crédits de fonctionnement et d'investissement sur SCSP, rationalisation de l'offre de formation dès le second semestre de l'année universitaire 2024-2025, fermeture de l'établissement sur certaines semaines, baisse du nombre d'allocations doctorales, etc.) et hypothèquent l'avenir de l'établissement et le service rendu aux usagers sur notre territoire. Plus que jamais, ces efforts et mesures remettent en cause notre capacité collective à poursuivre nos missions fondamentales de service public : accueillir les étudiants quelles que soient leurs catégories socio-économiques dans des formations de qualité, soutenir des recherches ambitieuses, participer activement au développement économique, social et culturel du territoire.

Le conseil d'administration de l'université de Reims Champagne-Ardenne rappelle son attachement au service public et demande le financement par l'Etat de l'ensemble des mesures salariales relatives aux fonctionnaires, de l'augmentation à venir des cotisations du CAS Pension et du refinancement de l'enseignement supérieur et de la recherche à hauteur de 3% du PIB à travers l'élaboration d'une loi de programmation pluriannuelle de l'enseignement supérieur et de la recherche.

L'université de Reims Champagne-Ardenne affirme son sens des responsabilités en conscience de la situation du pays et sa volonté de conserver le sens du service public pour accueillir ses usagers dès cette rentrée, ainsi que le maintien de ses agents et de leurs salaires pour cette nouvelle année.